

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE ST-GEORGES



SANT-GEORGES  
LE CARILLON  
HERMANCE

ASSOCIATION DES ORGUES



## *La 4<sup>e</sup> cloche*

Elle pèse 155 kg. Elle donne la note **MI**.

En plus du texte gravé, la cloche est décorée d'une frise intitulée «la Vigne».

Celle-ci représente des sarments, feuilles de vigne et grappes de raisins.

Elle est située au niveau du cerveau de la cloche.

**Texte gravé:**

*«ESPÉRANCE» je m'appelle*

*J'appartiens à la Paroisse catholique d'Hermance.*

*J'ai été fondue en 1994 par Paccard, Sevrier*

*Vocem jucunditatis annuntiate et audiatur*

*(IS 48, XLVIII, 20, ps 65 1-2)*

*Annoncez le message avec allégresse et qu'il soit entendu*

*Parrain: feu Pierre Gougain*

*Marraine: Sœur Elise Cadoux*

*Curé: René Stauffer*

# CLOCHES

et

# CARILLON

*de 1920 à nos jours*

## EGLISE ST-GEORGES HERMANCE

Publié au printemps 1994 par

Paroisse catholique romaine St-Georges  
Association des Orgues  
HERMANCE

## Nos cloches...

## Dans le passé

La chapelle construite à Hermance en 1247 par Aymon II, neuvième Sire de Faucigny, l'église édifiée en 1290 par sa petite-fille Béatrix, possédaient-elles une cloche ?

Nous pouvons le supposer, car il y avait un clocher pour la restauration duquel, le 9 septembre 1459, les syndics d'Hermance cédèrent une partie des revenus des Confréries du lieu.

Lors de la prise d'Hermance, le 3 mai 1589, par les Genevois unis aux troupes françaises, les murs du bourg, l'église et la maison de ville furent démolis. La cloche de l'église fut emportée par les soldats genevois.

Quand en 1678, l'église fut restaurée sur l'ordre de Christine de France, fille du roi Henri IV et de Marie de Médicis, et qui avait épousé Victor-Amédée I<sup>er</sup>, duc de Savoie, quand les travaux furent achevés sous la direction de Jeanne de Savoie-Nemours, épouse du duc Charles-Emmanuel II, il ne fut pas question de cloche. Au procès-verbal de la consécration du nouvel édifice par M<sup>sr</sup> Jean d'Aranthon d'Alex, se trouve cette note : « Il faut faire couvrir le clocher. »

Presque un siècle plus tard en 1767, le curé d'Hermance, J.-F. Verdel, bénit deux cloches coulées à Thonon, l'une en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie, l'autre en l'honneur de Saint Georges.

Nous ne savons pas comment ces deux cloches échappèrent aux difficultés suscitées par la Révolution française de 1793 qui rasa les clochers et interdit les sonneries, tandis que le Révérend curé Pérollaz, fait prisonnier, devait s'exiler dans la vallée d'Aoste, tandis que la chapelle de Villars située entre Hermance et Chevrens était démolie.

De fait, les deux cloches se retrouvèrent au clocher reconstruit en 1836 par les soins du Conseil Municipal de la commune d'Hermance.

Pendant la période des luttes religieuses dont Genève fut le théâtre, les cloches de l'église, du 22 octobre 1875 au 22 novembre 1896, ne sonnèrent plus pour les catholiques. Cependant dès 1883, une petite cloche se fit entendre à la chapelle des Murets.

Comme la plus grosse des deux cloches avait été, au cours des années douloureuses, fortement ébréchée, rendue inutilisable, et comme le Conseil d'Etat de Genève refusait toute subvention pour la refondre, la Société catholique romaine, répondant au désir de M. le Curé Ferdinand Roy, prit en charge l'établissement d'une nouvelle cloche qui fut bénite en l'honneur de Marie Immaculée par M<sup>sr</sup> le Vicaire général Brocquet, le 11 septembre 1898.

## Un projet...

L'incendie du début de juillet 1955 engageait à de grands travaux au clocher de l'église. Pourquoi ne pas comprendre dans ces travaux la révision des deux cloches de 1767, dont l'une était cassée et l'autre usée?... Telle fut la question posée.

Dans sa séance du 28 décembre 1955, la Société catholique romaine de St-Georges adopta un projet présenté par la fonderie Paccard d'Annecy-le-Vieux.

Ayant obtenu le 7 mars 1956 l'autorisation de la Commission des bâtiments ecclésiastiques, la commande des cloches fut passée le 19 avril. Le 23 mai, une quinzaine d'hommes d'Hermance se rendirent à Annecy-le-Vieux pour assister à l'impressionnante coulée des cloches.

Le 15 juin, ayant surmonté les difficultés douanières, les nouvelles cloches étaient déposées dans le chœur de l'église.

## Leur visage...

Parce que les nouvelles venues remplacent les cloches que le temps et les hommes avaient blessées, elles ont à peu près la même grosseur et portent les inscriptions de leurs devancières.

La première pèse 190 kg. Elle donne la note **RÉ**. Sur un côté elle porte un crucifix surmontant le texte ancien :

*Adorate Dominum in atrio sancto ejus (Psal. 28)*

*Bénite en l'honneur de Saint Georges*

*Mon parrain est Ergo. Jean Briguët, votre recteur*

*Ma marraine : H. Philippine Guidon. 1767*

auquel a été ajouté :

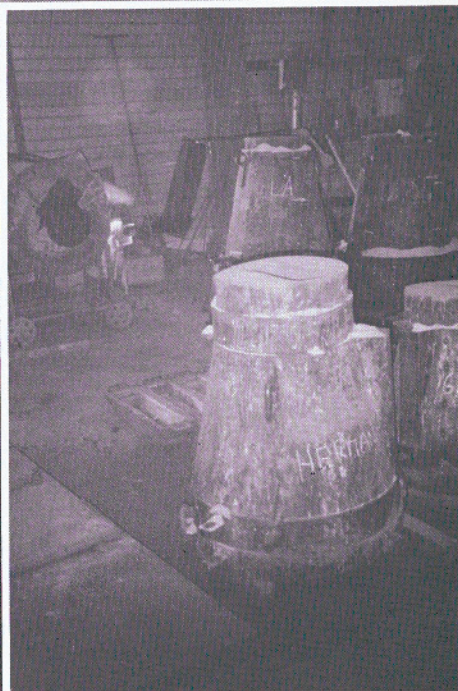
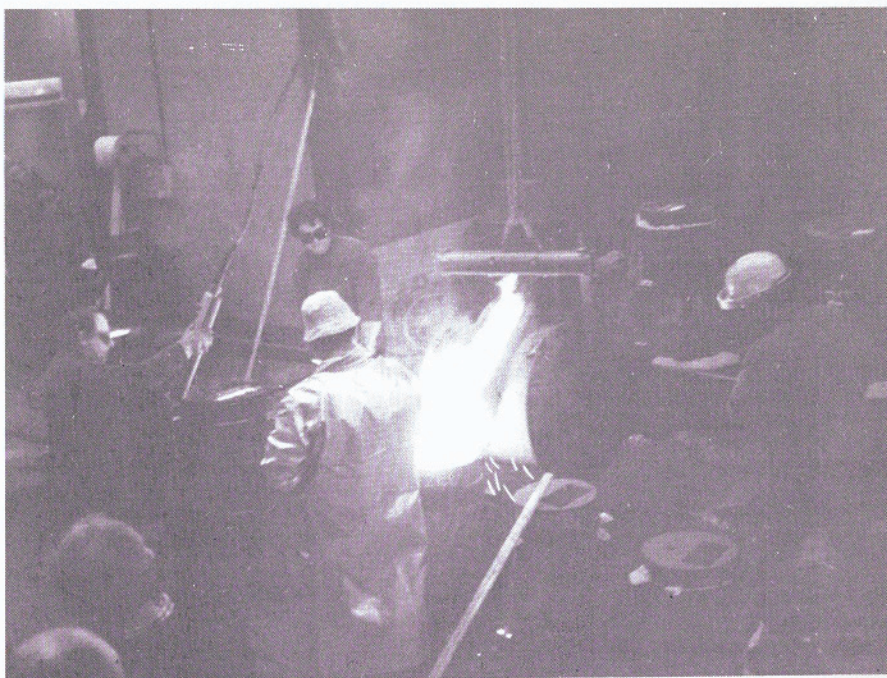
*Paccard fondeur m'a refondue en 1956*

*Par.: Antoine Piuz-Violland*

*Mar.: Madeleine Pahud-Delarue*

Sur son autre côté se trouve l'image de Saint Georges.





Coulée de la 4<sup>e</sup> cloche.

Photos prises chez Paccard le 3 février 1994.

La seconde pèse 275 kg. Elle donne la note **DO**. Sur un côté elle porte un crucifix avec l'inscription :

*I.C. Livremon, fondeur de Thonon nous a faites. Sind. Cl. Mercier  
Cons. Fab. Moutelet, Jac. Moutelet.  
Brisée en 1875  
Paccard fondeur m'a refondue en 1956  
Par.: Robert Nyauld-Counil  
Mar.: Louise Morand-Ody*

De l'autre côté, au-dessous de l'image de la Vierge Marie se trouve l'ancien texte :

*+ In honorem B. Mar. Virg. hanc campanam benedixit  
R.D.J.F. Verdel, Hermance Par.  
Patrinus R.D.F. Poppon vic.dict.loci  
Matrina D. Josepha Decorsent, nata Maret. 1767  
J'appelle à vous mon Dieu les peuples de la terre  
Ecartez de ce lieu la foudre et le tonnerre.*

Ajoutons que la cloche bénite en 1898 pèse 421 kg. D'un diamètre de 87 cm, elle donne la note **LA**. Elle porte tout autour de son sommet l'inscription suivante :

*J'appartiens à la Société catholique romaine d'Hermance.  
Sub tuum praesidium, Immaculata.  
A ma voix les chrétiens vont rendre hommage. Je chante leur  
naissance et pleure le trépas. Je conjure la foudre et la grêle, et l'orage.  
Que Dieu vous fasse grâce avant mon dernier glas.*

*Parrain : Théophile Dufresne  
Marraine : Marie Monachon  
Curé : Ferdinand Roy  
Georges et Francisque Paccard, fondeurs, Annecy-le-Vieux,  
Haute-Savoie, France. 1898.*

### Préparatifs...

Tandis que M. Meylan faisait la toilette des allées du cimetière, les plus grands des garçons de l'école mirent en ordre la place de l'église, suspendirent drapeaux et oriflammes.



Révérènde Sr. Fidèline et ses aides surent orner le maître-autel de la façon la plus délicatè.

Et, après que des hommes les eurent attachées de chaque côté du chœur de l'église à leur échafaudage, les cloches furent revêtues par M<sup>me</sup> Pahud et M<sup>lle</sup> Delarue de leurs robes blanches tachetées de nœuds rouges, et entourées de verdure.

Bénédictiion...

On comptait pour cet après-midi, 17 juin, sur un beau temps d'été. Le ciel resta couvert et pluvieux. Et cependant, ce fut la très, très grande assistance à l'église : habitants de la commune, anciens paroissiens, amis du dehors. A l'heure dite, précédé de onze enfants de chœur en aube blanche, de MM. les abbés Francis Corbat, Lucien Mauris, de M. le Curé de Chens, assisté de M. l'abbé Wehreil, rév. curé de Bernex et de M. l'abbé Georges Rebut, rév. curé de Corsier, M<sup>sr</sup> Henri Petit, très rév. Vicaire Général, prit place au chœur.

Après le chant du Veni Creator, M<sup>sr</sup> le Vicaire Général excusa l'absence de Son Excellence M<sup>sr</sup> Charrière retenu à Fribourg par d'autres obligations, et transmet les vœux que l'Evêque du diocèse eut la délicatesse d'offrir à la paroisse d'Hermance. Ensuite M<sup>sr</sup> dit sa joie de partager notre joie. Il rappela l'origine des cloches, leur signification, leur mission. Il conclut par ce double conseil : ne pas faire comme les cloches, c'est-à-dire entrer une fois à l'église pour ne plus jamais y revenir ; ne pas avoir l'esprit de clocher, mais une âme largement ouverte à tous les besoins des autres.

Puis eut lieu la cérémonie de bénédiction que M. l'abbé Lucien Mauris rendit plus intelligible par la lecture des psaumes et oraisons si riches de poésie et d'enseignement. Cette bénédiction est une longue prière au cours de laquelle trois actes sont accomplis : la purification des cloches avec l'eau grégorienne ; la consécration par les sept onctions de l'huile des infirmes à l'extérieur de la cloche et les quatre onctions du saint Chrême à l'intérieur ; enfin l'embaumement par les parfums de l'encens, du thym et de la myrrhe brûlés dans les encensoirs.

Ce fut une minute très émouvante que celle où M<sup>sr</sup> le Vicaire Général, imité dans ce geste par les parrains et marraines, fit tinter pour la première fois les cloches bénites. Et la chorale, sous la direction de M. Gougain, entonna l'*O salutaris* du Salut au Saint Sacrement au cours duquel, dans un joyeux alléluia, nous avons dit notre reconnaissance à Dieu pour cette fête et demandé que nos cœurs soient toujours attentifs et dociles à sa voix que fera entendre l'appel des cloches.

## Corollaire...

Dans une atmosphère lourde et presque froide la pluie continuait de tomber. Ne pouvant demeurer sous les tilleuls en fleurs, on se réunit aux Murets et M. le Maire Robert Nyauld, en termes délicats, souligna combien de telles cérémonies étaient bienfaisantes et pacifiantes dans nos journées bousculées et remplies de préoccupations terrestres. Il remercia chaleureusement au nom de la paroisse et de la commune pour le don des nouvelles habitantes du clocher d'Hermance.

En souvenir de ce « baptême » exceptionnel, un cornet de dragées fut offert à chaque famille, et le vin de chez nous pétilla dans les verres. Si le temps ne fut ni beau ni chaud, il y eut cependant, en ce dimanche, une grande joie dans bien des cœurs...

## Au beffroi...

Le lundi matin, les hommes revinrent à l'église. Et la petite cloche sembla s'envoler jusqu'à la fenêtre du clocher.

L'après-midi, sa compagne sous le regard des enfants de l'école prenait le même chemin avec un peu plus de peine. Ce fut elle pourtant qui vers le soir se fit entendre la première. Le mardi matin « tout le clocher s'ébranla », les deux nouvelles d'abord avec leur voix argentine que renforça tout à coup la voix la plus grave de l'ancienne. Il paraît qu'à les entendre, on eut ici et là quelque émotion et un peu de larmes dans les yeux.

## Conclusion...

Nous redirons notre plus cordial merci à toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, ont collaboré à la refonte et à la fête de nos cloches. Ces bienfaiteurs sont trop nombreux pour qu'il soit possible de citer ici leur noms. Que chacun soit assuré de notre profonde gratitude.

Qu'en entendant le joyeux carillon des cloches chacun veuille comprendre que leur voix continue de dire merci à Dieu et à tous ceux qui leur ont permis de chanter dans le vieux clocher, de partager les joies et les peines d'Hermance.

*Chantez donc à jamais, chères cloches bénies  
Jetez à tous les vents vos carillons joyeux  
Emplissez notre bourg de douces harmonies  
Disant que nous gardons la foi de nos aïeux.*

Texte paru en 1956 dans le bulletin paroissial d'Hermance

## *La quatrième cloche et le Carillon*

L'histoire de la quatrième cloche de l'église d'Hermance, c'est celle de la générosité et de la résolution. C'est celle du don, don d'argent, don de soi, de son temps, de ses idées, de son énergie, de sorte que rappeler l'enchaînement des circonstances qui permettent à notre clocher d'abriter un carillon ne peut se faire sans penser avec gratitude aux quelques personnes sans qui rien ne serait arrivé. C'est aussi une histoire d'efficacité, de force, d'initiative puisque moins de deux ans se sont écoulés entre la première idée et l'installation effective d'«Espérance» dans le beffroi: que l'on songe qu'il a fallu élaborer un projet techniquement réalisable, consulter des spécialistes, obtenir l'accord de différentes instances, récolter des fonds et trouver des mécènes, concilier les paroissiens, prévoir le calendrier d'installation et organiser les cérémonies, faire appel à des personnes compétentes, superviser, coordonner, patienter et activer: ce n'est pas trop de deux ans pour tout cela. Cette générosité et cette résolution se sont voulues discrètes, voire secrètes: chacun pourtant, en admirant «Espérance» pendue à son sommier, dans le chœur de l'église, au moment de sa bénédiction, aura eu une pensée reconnaissante pour ceux qui ont permis qu'elle existe, et nous rassemble, et nous appelle.

Rappelons que c'est lors de l'assemblée générale de l'Association des orgues d'Hermance du printemps 1992 que l'idée a été lancée, rencontrant l'approbation. Il avait été convenu qu'on élaborerait durant l'année un projet techniquement et financièrement plausible qui serait soumis au printemps 1993 à l'assemblée annuelle de l'Association. Il fallait ensuite, en même temps que la souscription était ouverte, obtenir l'assentiment des autorités paroissiales et, puisque la cloche a une voix qui est d'ordre spirituel, lui trouver une marraine et un parrain. Une quatrième cloche, cela signifie un carillon: qui en serait responsable? quand l'utiliser? Cet aspect nécessita, du point de vue protocolaire, la recherche de réglemens canoniques et de nouveaux pourparlers avec le Curé. Quant au point de vue technique et musical, la providence voulut qu'un des organistes titulaires de la paroisse, M. Andreas Friedrich, se trouvât être ni plus ni moins que président de la Guildes Carillonneurs et Campanologues suisses et membre du comité exécutif de la Fédération mondiale du carillon: c'est dire si ses compétences seront bienvenues.

Ainsi à fin octobre 1993, un calendrier définitif put être établi. La cloche allait être coulée le jeudi 3 février 1994.

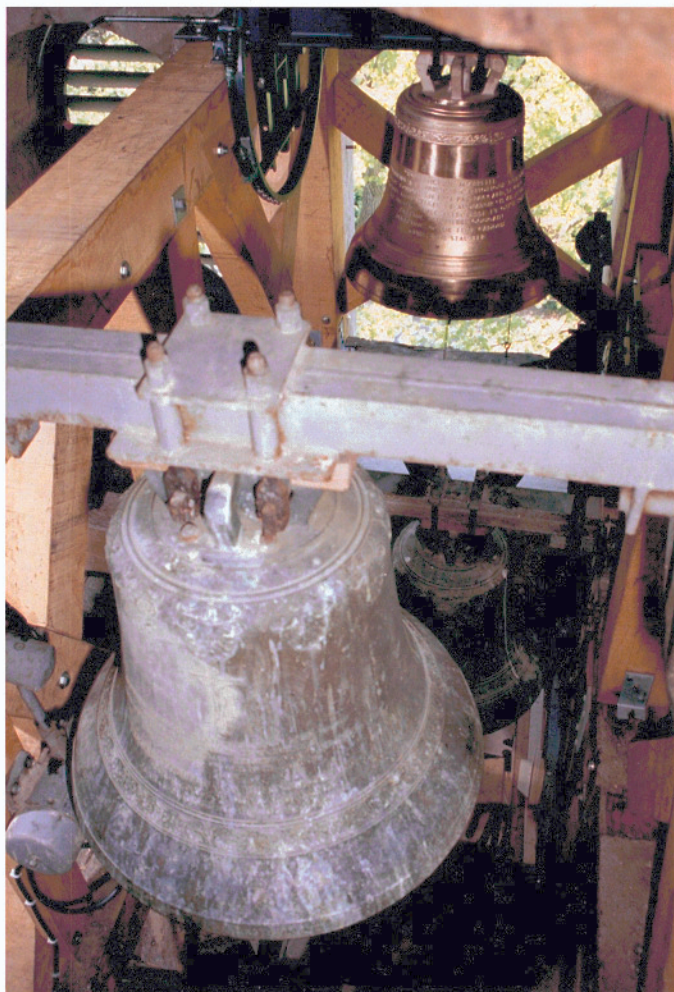
Renouant avec une coutume ancienne et montrant à quel point la nouvelle cloche associait les habitants de notre village dans un élan enthousiaste, cinquante Hermançois dont vingt-cinq enfants de l'école se rendirent à la fonderie Paccard, à Sevrier près d'Annecy, pour assister à l'impressionnant spectacle, celui qui montre à l'œuvre un artisanat où le savoir-faire et la tradition revêtent une dimension presque mystique. Dans les semaines qui suivirent, on prépara la charpente du clocher.

Voici le jour solennel de la bénédiction, dimanche 24 avril 1994: en effet, depuis le concile Vatican II, on ne baptise plus les cloches, on les bénit seulement, par l'aspersion d'eau bénite et l'encensement. Cependant la cérémonie alliera le rite et l'esprit: «Espérance», bien visible sur son sommier dans le chœur, parée d'une riche décoration florale, attend non seulement une assistance nombreuse, mais surtout deux fillettes, Sarah et Laure, qui ont demandé le baptême. C'est alors un beau symbole, un message plein de sens que cette cérémonie double et cohérente où aux deux petites chrétiennes qui prononcent d'une seule voix «Je crois!» répond «Espérance» sonnante pour la première fois, à trois reprises, lançant ses accords dans la nef, cette cérémonie où le regard se porte tour à tour sur les robes blanches des deux baptisés et sur le métal doré de la cloche parée de fleurs: ici le cœur et la foi, là le signe de signe et la voix... N'est-ce pas justement sur le thème du signe et du symbole que le prêtre nous incite à réfléchir dans son homélie? Regardons bien «Espérance», sa forme parfaite, son éclat: demain les bras vifs des enfants la hisseront dans le clocher où on ne la verra plus: elle sera pure sonorité, harmonie, appel.

Elle nous reliera à Dieu, elle annoncera les moments liturgiques, elle incitera à la prière, mais aussi elle rythmera les heures, les travaux des hommes. Ce n'est plus qu'à la campagne qu'on entend les cloches, qu'on les écoute, disait le Curé. C'est cet aspect temporel, cette figure phonique de la communauté villageoise que rappelle alors l'amical apéritif qui nous réunit après la messe.

Nous prendrons bientôt l'habitude de cette cloche qui carillonnera pour la fête de l'Ascension; sa voix s'élèvera vers le ciel et pénétrera nos cœurs. Essayons alors de nous souvenir de ce jour où nous l'avons reçue en même temps que deux enfants accueillaient le Saint Esprit par le baptême, ce jour de printemps et de promesse.

*Un paroissien*



## ***CAUSE DE NOTRE JOIE***

*Le son des cloches qui est sacré,  
a la vertu paradoxale de nous  
dispenser de les entendre!*

*Libérés de nos sens et, même de  
notre esprit; alors au tréfonds de  
notre personne, peut être perçue une  
ineffable confidence.*

*Elle serait pareille à un doux  
carillon qui ne se répète pas, qui  
vient de nulle part, qui n'a pas de  
commencement et, qui ne finira  
jamais.*

*René Stauffer, curé*



## LA, DO, RÉ, MI...

**LA** venue d'une quatrième cloche multiplie de façon considérable les possibilités musicales du clocher d'Hermance.

Tout d'abord, suspendue au *joug* qui lui sert d'axe de rotation et entraînée par un moteur, la nouvelle cloche pourra être sonnée, individuellement ou ensemble avec ses trois sœurs, *en volée*. Cet usage vise essentiellement à créer un complexe sonore, puissant, beau, basé d'abord sur la résonnance, et secondairement sur le rythme. On y cherchera cependant vainement une ligne mélodique.

S'il existait 7 possibilités de combiner trois cloches *la, do et ré* (motif du *Te Deum*, avec 2 dissonances et 1 consonance) pour des sonneries à 1, 2 ou 3, il y en aura dès 15 avec les quatre cloches qui formeront un motif de tonalité mineure, avec 4 consonances et 2 dissonances. Il serait approprié d'utiliser chacune de ces nombreuses possibilités pour des occasions précises, selon un Règlement pour l'usage des sonneries, avertissant ainsi la population par des codes sonores de ce qui est en train de se passer à l'église d'Hermance.

Malgré les nombreuses applications de la cloche (bâtiments publics, animaux, bateaux, chemins de fer, pompiers, téléphone, etc.), l'*usage religieux* reste encore de nos jours le plus important. Son réel essor remonte au Concile de Clermont (1095) où le Pape Urbain II institua la sonnerie de l'*Angélus* chaque jour, à la tombée de la nuit, pour appeler le peuple à la prière.

**DO**rénavant, l'ensemble campanaire de l'église d'Hermance sera un *carillon* – dans le double sens du mot. En effet, il existe aujourd'hui – surtout dans la langue française – une certaine confusion sur ce qu'est un carillon.

Sur l'étymologie même du mot, de nombreuses hypothèses ont été avancées. Toujours est-il que le vocable français «carillon» viendrait de *quadrillon* (du néo-latin *quadrillionem* ou *quatrionem*) et désignerait un jeu de *quatre* cloches disposé en série harmonisée. Le *Romand de Renart* signale déjà la sonnerie à 2 et 4 cloches: «a glas sone et a quereignon». Par extension, toute l'église dotée de cloches renfermerait un carillon; mais au XVIII<sup>e</sup> siècle déjà, le mot carillon ne désigne plus que l'instrument à cloches fixes *tintées* par un dispositif permettant d'exécuter un air, excluant ainsi le mode de sonnerie en volée.

L'usage des cloches en volée, très répandu dans nos contrées, mais inconnu par exemple en Russie et en Asie, devrait en effet ne pas faire oublier celui de la *cloche tintée*, c'est à dire frappée dans un état stationnaire par son battant (à l'intérieur) ou par un marteau extérieur. Tous les coups de l'heure sont par exemple donnés de cette manière.



Photos prises le 24 avril 1994, jour de bénédiction de la cloche.



Le principe de la frappe au marteau est attesté en Europe dès le XIV<sup>e</sup> siècle par un grand nombre de jacquemarts et d'horloges municipales.

De nombreux manuscrits médiévaux représentant le Roi David frappant avec un maillet des cloches suspendues à un portique prouvent, eux-aussi, que la pratique du carillon ne date pas d'hier. Elles illustrent le dernier des Psaumes de David: «Louez (Dieu) avec les cymbales sonores! Louez-le avec les cymbales retentissantes.» Les cymbales retentissantes (cymbala) ne sont rien d'autre que les cloches.

Mais le concept de carillon constitué de cloches de bronze est une affaire beaucoup plus ancienne, remontant à quelques milliers d'années. En 1978, on a exhumé, à Leigudum dans la province chinoise de Hubei, un carillon «pien chung» de 65 cloches datant du V<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne!

**R**éaliser des mélodies complètes sur un nombre plus ou moins important de cloches, à l'instar d'un instrument de musique à percussion tel que le xylophone, c'est en cela que consiste le «carillonnement», «carillonnage» ou simplement l'art de carillonner. Les systèmes utilisés à cet effet ont évolué dans le temps et sont en fonction des régions et des traditions.

Nous venons de mentionner que les cloches peuvent être suspendues à un portique et frappées manuellement à l'aide d'un maillet en bois. Cette technique, pratiquée dans l'ancienne Chine et au Moyen Age, nécessite plusieurs joueurs si l'instrument est d'une certaine taille.

Les cloches peuvent aussi être tintées par des battants (les mêmes qui sont utilisées pour la sonnerie en volée). En Slovénie par exemple, les sonneurs font naître des mélodies en frappant du battant (tenu par les mains ou par une corde) directement sur le bord de la cloche («pritrkavanje»). Il s'agit là d'une manière collective de faire de la musique, car chaque sonneur ne peut manipuler qu'une ou deux cloches.

Ailleurs, c'est généralement une seule personne qui fait retentir les cloches. En Russie, le sonneur manipule avec ses mains et parfois une pédale des cordes menant aux battants. Les cloches – à peine accordées entre elles et souvent de très grande taille – produisent ainsi des sonneries avant tout rythmiques («trézvone»).

La nouvelle installation à Hermance repose sur le même principe. Le carillonneur agit successivement sur les cordes respectives, reliées aux battants par un système de poulies et d'équerres. L'accordage parfait des cloches permet ici des sonneries mélodiques.

La forme la plus développée du carillon est celle où les battants des cloches sont reliés par un système de tringlerie et d'équerres à un clavier avec pédalier ou (pour le jeu romantique) à un tambour (principe de la boîte à musique). Cette forme toute particulière d'expression artistique campanaire s'est développée en Flandres depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

Les instruments de ce genre ont aujourd'hui souvent 4 octaves ou plus et permettent l'interprétation d'un répertoire musical varié. Les petits instruments de la Cathédrale Saint-Pierre à Genève (20 cloches) et de l'église Sainte-Croix à Carouge (28 cloches) sont des carillons de ce type. En plus, la Suisse possède le plus grand carillon «ambulant» du monde sur roue (59 cloches). Des carillons très importants se trouvent en France voisine: Chambéry (70 cloches), Lyon (64 cloches), Dijon (63 cloches), Miribel (50 cloches), Annecy (37 cloches).

**M**ise à part les nouvelles possibilités musicales créées par l'installation permettant de carillonner manuellement à l'aide de cordes sur les quatre cloches, Hermance renoue avec une tradition qui a été typique pour notre région. Presque entièrement disparue en Haute-Savoie, elle est restée vivante en Valais où elle est documentée pour la première fois en 1757 à Port-Valais, à l'autre bout du lac. Même si on a pu croire son existence en danger au milieu de ce siècle, le carillon valaisan se porte aujourd'hui bien, et plus de 30 carillonneurs, regroupés depuis 1990 dans la Confrérie valaisanne des carillonneurs exercent leur art dans autant de paroisses.

C'est le Genevois Marc Vernet, pasteur à Pully, qui a, par ses enquêtes systématiques, par ses transcriptions de sonneries enregistrées avec l'aide de Radio-Lausanne et par son ouvrage définitif *Les Carillons du Valais* (Bâle 1965), jeté les bases pour ce renouveau du carillon traditionnel valaisan.

Les carillonneurs valaisans, avec leur technique remarquable et leur répertoire si varié, seront tout naturellement les modèles que l'on s'efforcera d'égaliser à Hermance. Le carillon y est; c'est une équipe de carillonneurs qu'il faut maintenant: d'idéalistes passionnés prêts à monter régulièrement et malgré les intempéries dans le clocher pour y attacher les cordes aux battants et continuer la tradition séculaire de frapper le bronze des cloches. Avec un peu de talent, la force de leurs bras et pieds et un certain entraînement, ils vont sans doute, eux-aussi, maîtriser même la technique de la sonnerie combinée, associant le carillonnage mélodique au retentissement d'une cloche lancée en volée et faisant ainsi entendre aux Hermançois «une sorte d'onde porteuse entourée et enrichie par les notes égrenées du carillon, sur lequel le maître tisse ses rythmes comme une dentelle de broderie.» (Marc Vernet)

#### **Andreas FRIEDRICH (Chêne-Bougeries)**

Président de la Guilde des carillonneurs et campanologues suisses  
Membre du Comité exécutif de la Fédération mondiale du carillon



## **MERCI**

*à celles et à ceux qui, par leur contribution  
bénévole et généreuse, ont permis de doter l'église  
St-Georges d'Hermance d'un CARILLON,  
notamment :*

Une très généreuse donatrice  
Association des Orgues  
d'Hermance  
Paroisse catholique d'Hermance  
Commune d'Hermance  
Loterie romande  
La Placette  
La Mobilière Suisse  
Société de Banque Suisse  
Union de Banques Suisses  
Banque cantonale de Genève  
Winterthur - Assurances

## **Les PACCARD...**

*C'est en 1796 qu'Antoine PACCARD, aidé du  
Carougeois Jean-Bernard PITTON, coule à Quintal  
sa première cloche. Il s'ensuit la création sur place  
d'une fonderie exploitée plus tard par Jean-Pierre et  
Claude, puis Georges et Francisque, et ainsi de suite  
jusqu'à la sixième génération.*

*Grâce plus particulièrement à Alfred, Henri et  
Jacques, les PACCARD sont devenus les spécialistes  
du CARILLON dans le monde.*

*Aujourd'hui la fonderie est dirigée par Pierre, aidé  
de son fils Philippe, le représentant de la septième  
génération.*

*Elle a réalisé en 1986 la plus grosse sonnerie pour le  
Canada. Trois bourdons de 19, 10 et 6 tonnes y sonnent  
à la volée.*

*La fonderie PACCARD est représentée sur tous les  
continents et dans plus de trente-cinq pays.*